

L'écureuil

Janvier 2020



Commune de
MARCILLY LE CHÂTEL



LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE...

Depuis septembre 2019, les horaires du secrétariat de votre mairie ont changé.

Le secrétariat est ouvert le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 8h à 11h, le vendredi de 14h à 18h30.



Huguette et Isabelle

RECENSEMENT

Pour rappel, les mineurs français qui atteignent l'âge de 16 ans doivent faire la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement permet à l'administration française de convoquer le jeune pour qu'il

effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes de 8h00 à 18h00.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales françaises est le 7 février 2020.



Pour s'inscrire, si ce n'est pas déjà fait, vous devez vous rendre en mairie pour remplir un formulaire et fournir une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES 2020

Le calendrier de collecte des ordures ménagères de 2020 est disponible à la mairie ou en téléchargement gratuit sur le site www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/collecte/

<https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2019/06/M14-A5-CALENDRIER-MARCILLY-WEB2.pdf>



SOMMAIRE

Les infos du secrétariat de mairie	2
Le mot du maire	3
Campagne de stérilisation des chats	4
Voirie	5
Inauguration de l'école	6
Entretien des rivières	7
Sécurité routière	8
Projet aménagement ancienne station	9
Concours « Fleurir Marcilly »	10
CCAS	11
Solution des jeux	12
Schéma défense incendie	12
Loire Forez Agglomération	13
Médiathèque municipale	14
Ecole Primaire Jean Côte	15
Sou des écoles	17
Familles rurales	18
Comité des fêtes	20
Entente Sportive Champdieu Marcilly	22
Groupe Vocal	24
Amicale Boules des Ecureuils	25
Les jeux	26
Etat civil	27
Dates à retenir	28



LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année commence...

Une nouvelle année plus belle,

Une nouvelle année pleine de dynamisme, de rencontres et de joie, c'est ce que je vous souhaite. Dans ce numéro vous allez retrouver ce qui a fait la vie des 6 derniers mois de notre commune.

Bien évidemment la mise en route et l'inauguration de notre école agrandie et rénovée fût un moment fort. Ainsi 144 enfants disposent maintenant de locaux adaptés et sécurisés pour apprendre, comprendre, manger des repas réalisés sur place avec des produits locaux et ainsi les aider à devenir des « Grands » !

En septembre et octobre 2019 la commune a honoré 2 centenaires, sans doute le bon air et notre cadre de vie y ont contribué !

A la lecture de ces pages, vous constaterez le dynamisme des associations Marcilloises qui proposent à chacun l'accès à des loisirs et des temps de rencontres conviviaux. N'hésitez pas à participer à cette aventure du partage que permet le monde associatif. Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour permettre d'organiser des activités pleines de vie sur notre commune.

L'organisation de la gestion des affaires communes est sans cesse en mouvement. Depuis les dernières lois, notamment la loi « NOTRe » du 7 août 2015 portant sur une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, des transferts de compétences communales ont eu lieu : voirie, assainissement, puis l'eau au premier janvier 2020 en sont les principales. Loire Forez Agglomération est la composition de 87 communes Foréziennes, communes aux réalités très différentes... L'intercommunalité : « C'est faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul ». Il faut maintenant mettre en place une organisation qui permette de garder la proximité avec les habitants. La réussite de l'action commune du territoire se mesurera à la capacité de différenciations et de solidarité entre les communes afin de répondre aux besoins de chacun.

En ce début d'année, je vous souhaite de vivre dans une commune harmonieuse, où le cadre de vie partagé permette à chacun de s'épanouir. Bonne et heureuse année 2020 à vous et aux membres de votre famille.

Thierry Gouby

Maire de Marcilly le Château

CAMPAGNE DE STÉRILISATION

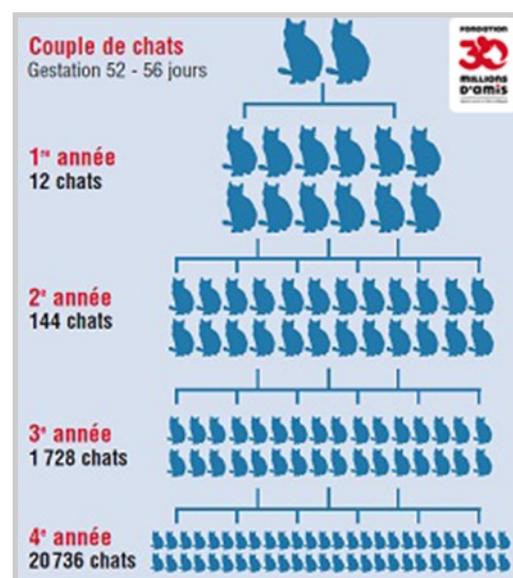


Au premier trimestre 2020 va commencer une campagne de stérilisation de chats errants dans le quartier du vieux bourg et du château. En effet de trop nombreux chats sont signalés régulièrement. En relation avec une association de protection des animaux, la commune organisera une capture de chats. Ceux-ci seront stérilisés puis relâchés sur site. Ainsi, si vous êtes propriétaire de chats, n'hésitez pas à faire identifier votre animal (puce électronique, tatouage, collier...).

La stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres. Une fois capturés et stérilisés, les chats errants sont identifiés puis relâchés sur leur territoire d'origine.

La stérilisation est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des félins errants dans les villes et villages, qui peuvent rapidement être envahis par des colonies de matous...

Et pour cause : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans ! Pour maîtriser les populations de félins, l'euthanasie ou le déplacement des colonies de greffiers est inefficace et d'une grande cruauté. Seule la stérilisation, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), respecte la sensibilité de nos concitoyens envers nos animaux de compagnie.



Graphique de la prolifération des chats non stérilisés. © Fondation 30 Millions d'Amis

RÉALISATIONS VOIRIE EN 2019

L'enveloppe voirie est composée de deux enveloppes :

Enveloppe d'initiative communale : travaux décidés par le conseil municipal avec l'aide technique du service voirie de Loire Forez Agglomération.

Enveloppe de secteur (initiative communautaire) provenant de 2.8% des enveloppes de fonctionnement de chaque commune : travaux proposés par les élus communaux lors des réunions de secteur puis la décision est faite par le comité de pilotage voirie de Loire Forez Agglomération (LFA).

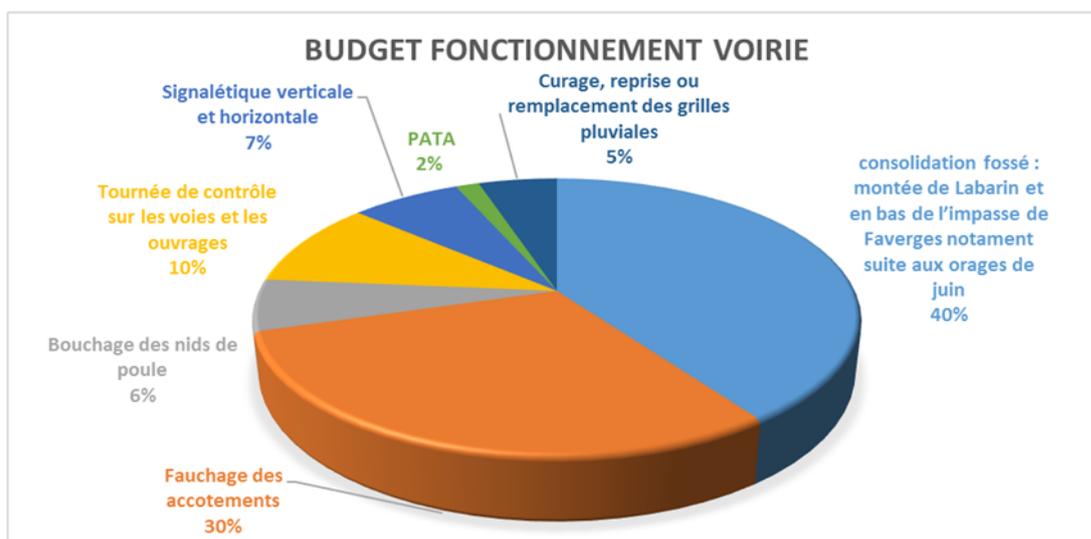
Cette année 2019, les travaux d'investissement voirie de la commune ont eu lieu sur 3 voies dont 2 voies retenues sur l'enveloppe d'initiative communautaire du secteur centre est.

- Impasse de la Garde** (goudronnage de l'impasse en totalité)
 Montant total travaux : 25 246.95 € TTC
- Route de Jailleux** (sur 1 600ml)
 Montant total travaux : 83 160.76 € TTC
 Participation enveloppe de secteur : 59 802.87 € TTC
 Participation enveloppe d'initiative communale : 22 638.85 € TTC
- Route de Méximieux** (voie limitrophe avec Montverdun sur environ 400ml)
 Montant total travaux : 32 959.35 € TTC
 Participation enveloppe de secteur : 29 663.41 € TTC
 Participation enveloppe d'initiative communale : 3295.94 € TTC



Le montant total des investissements voirie engagés sur la commune hors subventions du département est de 141 367.06 € TTC.

Le bureau d'étude voirie de Loire Forez Agglomération travaille également sur des propositions d'aménagement des accès à l'école, étude qui a débuté sur 2019 et se poursuit sur 2020.



La partie fonctionnement de l'enveloppe voirie d'un montant de 30 931.19 €

INAUGURATION DE L'ÉCOLE



Les travaux de l'école sont maintenant terminés, l'ensemble des bâtiments sont en service afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimum pour les enfants de la commune.

Samedi 30 novembre a eu lieu l'inauguration en présence de la sénatrice Cécile Cuckerman, de l'inspecteur de l'Éducation nationale Laurent Godel, du vice-président de la région Jacques Blanchet, de la conseillère départementale Chantal Brosse et du président de Loire Forez

Agglomération Alain Berthéas.

L'architecte Marie-Renée Desages a évoqué les différentes réunions et rencontres qui ont ponctué les 4 années de travail sur ce dossier. En effet ce projet aura mobilisé de nombreuses énergies dans une dynamique positive et tournée vers l'avenir, afin de répondre au cahier des charges établi dès 2015. Les habitants venus visiter l'école ce samedi, ont pu apprécier les différents espaces construits ou rénovés et se replonger dans leurs souvenirs grâce à une expo photo réalisée avec le concours de Mme et M. Vernay, M. Geneyton et M. Landon.

Cette visite s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans la salle d'évolution et sous le chapiteau installé dans la cour, les discussions et les anecdotes allant bon train sur le vécu de chacun dans notre école Jean Côte.



M. Brejon et Mme Séférian, adjoints, Mmes Boursier et Cohas, élues, M. Berthéas, Président de LFA, Mme Desages, architecte, Mme Brosse, Conseillère Départementale, M. Gouby, Maire, Mme Cukierman, Sénatrice, M. Blanchet, Conseiller régional, M. Godel, Inspecteur Education Nationale.



La salle de restauration



Une classe maternelle



Le couloir des classes maternelles



La cour des classes maternelles

ENTRETIEN DES RIVIÈRES

La compétence rivière exercée jusqu'à fin 2018 par le SYMILAV est transférée depuis le 1^{er} janvier 2019 à Loire Forez Agglomération. Le service Rivière a entre autre la mission d'assurer l'entretien de la ripisylve inscrite au Contrat Territorial du Lignon.

Dans ce cadre, l'entretien d'une bonne partie du Félines a eu lieu en 2019.

La commune de Marcilly le Châtel est traversée par 3 cours d'eau (du Nord au Sud) : la Goutte Brenot, le Drugent, le Félines.

Suite à une rencontre avec des habitants des Grandes Rases, le service rivière a été alerté sur l'état de la Goutte Brenot. En 2020, le programme du Contrat de Territoire poursuit les actions R17 restauration de ripisylve dont celle sur la Goutte Brenot (de la ligne SNCF à Monverdun) et sur le Drugent (de l'ancienne station d'épuration sous Amasis à Monverdun).



Ces opérations sont en partie subventionnées par l'Agence de l'eau et la Région.

Linéaire entretenu de Marcilly le Châtel à Monverdun = 3738 ml

Total du linéaire prévu à restaurer sur le bassin versant = 38 376 m de cours d'eau

Secteur d'intervention	Coût total	Financé par Agence de l'Eau Loire Bretagne	Région AURA	Résiduel LFA
Le Drugent et la goutte Brenot	16 032 €	60%	20%	20%
		9 619,20 €	3 206,40€	3 206,40 €

L'entretien des rivières est l'affaire de chacun. Il est rappelé dans un livret à destination des propriétaires limitrophes des cours d'eau qu'ils ont un devoir d'entretien dans le respect de la réglementation. Dans ce cadre, la commune et les propriétaires limitrophes de la Goutte Brenot devront effectuer en 2020 des travaux avec l'autorisation de la Police de l'eau sur une zone où la Goutte Brenot ne peut plus s'écouler dans son lit.

NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS DE ROND-POINT À MARCILLY MAIS NOUS PORTONS DES GILETS JAUNES !

Depuis début octobre, les enfants prenant le transport scolaire local pour se rendre à l'école primaire de Marcilly le Châtel ont reçu un gilet jaune. Celui-ci a été fourni par le Conseil départemental, grâce à notre conseillère départementale Chantal Brosse qui a répondu favorablement à la demande du maire. Une remise officielle avec Odile Molle Première adjointe et Thierry Gouby Maire a eu lieu. Ainsi lors de l'attente du car les enfants sont visibles. Il a été expliqué aux enfants pourquoi il fallait le porter, et il semble que ceux-ci aient bien compris puisque le port du gilet reste très actif ! Cela permet notamment aux conducteurs d'être plus vigilants vers les arrêts de car... **Nul besoin de rappeler que la sécurité c'est l'affaire de tous** et notamment des conducteurs qui doivent adapter leur vitesse à la situation, quoique...



ACCESSIBILITÉ

Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ont débuté en 2016. En référence à la loi, un programme sur 3 ans a été validé. A ce jour la plupart des locaux sont donc accessibles. Sur 2019, la mise au norme a concerné l'école et le foot.

Les aménagements de l'école intégrés au projet de construction et de réhabilitation sont terminés. Pour ce qui est du terrain et local du foot, les travaux ont débuté en juin :

Un cheminement permet désormais d'accéder en voiture jusqu'à la place PMR créée devant le local. Ce chantier a été confié à l'entreprise Breuil. Le sanitaire réservé au public a été agrandi avec réfection des carrelages et faïences et réalisation de divers travaux de plomberie. Travaux effectués par l'entreprise Perret-Marret pour la maçonnerie et Jacquet pour la plomberie.

Le dallage pour des raisons budgétaires a finalement été réalisé par les agents communaux. Ils ont également



étalé les gravillons devant le local et assuré la pose du grillage.

Nous avons aussi mis en conformité l'alimentation en gaz ainsi que la ventilation du local.

Le total des travaux s'élève à 15 077€ TTC. Ce tarif ne comprend pas les chéneaux qui seront posés prochainement et il n'intègre pas non plus la main d'œuvre des agents. Une subvention de 7000€ a été accordée par le Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe Solidarité.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION

L'ancienne station d'épuration du bourg située le long du Drugent en contre bas du bâtiment Amasis est un espace communal qui n'assure plus la fonction de traitement des eaux usées depuis les années 1990. Cet espace est dans la continuité du terrain enherbé et aménagé de tables de pique-nique et d'une cage de foot. Ces 2 espaces sont séparés d'une clôture. L'équipe municipale a réfléchi à l'aménagement de ce lieu. L'année 2019 est marquée par la sécurisation de cet espace avec le remplissage des anciens bassins par l'entreprise TP Breuil et l'installation d'un regard par le service assainissement de Loire Forez Agglo. Il reste à faire pour 2020 :

- Pose d'équipements vu avec les jeunes : table de ping-pong, barbecue, terrain de boule.
- Aménagement d'espaces verts de détente proche du Drugent.
- Déplacement du verger conservatoire de Rézinet sur ce terrain.



- Communication sur le cycle de l'eau avec un rappel sur l'ancienne station d'épuration.

- Aménagement d'un coin lecture avec mise à disposition de livres dans un espace protégé (boîte à livres, etc...).

Ce projet fait l'objet pour 2020 d'une demande de subvention auprès du département. Cette demande validée en conseil municipal

de décembre est déposée et en attente de réponse sur le 1^{er} semestre 2020.

Concernant le déplacement du verger conservatoire, nous remercions M. MAZODIER d'avoir mis à disposition ces dernières années une de ces parcelles pour accueillir le verger conservatoire de Marcilly le Châtel. Les arbres ne pourront pas attendre le printemps pour être déplacés, c'est pourquoi le verger prendra place sur ce terrain sur janvier ou février 2020.

TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE

Certains tronçons de canalisation d'eau potable traversent encore des parcelles privées. Suite à un projet sur une parcelle privée traversée par une canalisation d'eau potable desservant les quartiers du Gipon et du Bizay. Le syndicat de la Bombarde avait pris l'engagement de déplacer cette canalisation sur voie privée, l'occasion de renouveler une portion vieillissante de canalisation. Après plusieurs semaines de travaux sur la fin d'année 2019, la canalisation est posée et raccordée. La journée de raccordement a été tumultueuse pour les agents SAUR et pour les habitants qui ont dû jongler avec une coupure d'eau relativement longue du fait de difficultés de raccordement puis d'une casse de la canalisation rue de Corbes. Merci aux habitants pour leur patience pendant la durée du chantier.

A présent, à partir de la rue de l'Église, le réseau longe la rue de l'église, puis descend la rue du paradis, passe dans le pont du Merdary puis remonte jusque devant la Garenne. La municipalité a modifié à cette occasion le branchement de la Garenne pour être complètement raccordé sur la nouvelle canalisation. Ces travaux pris en charge par le syndicat mixte de la Bombarde sont estimés à 100 000€ pour un linéaire de 320m.



FLEURISSEMENT 2019 : DES HABITANTS RÉCOMPENSÉS



Fleurir, c'est embellir notre cadre de vie, c'est aussi donner de la couleur et apporter de la convivialité. C'est ce que recherchent les élus avec Jean Claude et Eric nos employés communaux en fleurissant le cœur du village. Ils s'appliquent à marier différentes variétés, à harmoniser les teintes. C'est un investissement, les fleurs sont délicates et fragiles et demandent un soin presque quotidien.

Les habitants de Marcilly sont également investis, grâce à tous les talents si différents, nous obtenons une palette variée, colorée, ce qui rend notre village accueillant. Merci à tous...

Chaque année en août, un jury composé d'élus fait le tour de la commune à la recherche de jardins, balcons, cours les plus fleuris et visibles de la rue. Sur 2019, les lauréats sont les suivants :

GENEYTON Liliane et Jean Louis 69 rue des Rameys

BALMET Isabelle et Patrice 84 Chemin de la Sable

CHAZAL Henri 190 impasse de la Garde

VAUCHE Andrée et Joël 920 route de Rézinet

CHAMBE Patrick 318 rue du Pavé

CHAZAL Marie-Pierre et Jean Louis 370 route de Say

DELAUCHE Annie et Bernard 249 rue du Gipon

DESCHAMPS Marie-Claude et Louis 120 route de Say

DURAND Maurice 4340 route de Maure

FAUCOUP Thérèse et Maurice 559 rue du Pavé

FRERY Marie-Hélène et Yves 30 route de Say

JAVELLE-PITAVALE Odette 4422 route de Maure

LAURENT Jeanne 513 chemin Château de Say

MAISSE Marie et Jean 660 route du Rézinet

PORTAILLER Yvette 239 rue du Bizay

PROST Florence et Fabrice 207 route de Corbes

RUSSIER Jean Charles 140 rue du Gipon

SAUVIGNET Michelle 22 route de Maure

SOLLIAC Michel 690 rue du Pavé

TAVERNIER Henriette et Julien 126 montée de Labarin



Un bon d'achat d'une valeur de 25€ valable chez M. Vernet horticulteur à Montbrison récompense l'ensemble des lauréats de la commune, de plus, une plante est offerte aux cinq premiers.

A noter que chaque année, le Conseil Départemental de la Loire organise un concours de Fleurissement. Cette année, Marcilly le Châtel est classée 1ère dans sa catégorie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Cette année 2019, la commune comptait deux centenaires.

Le 14 septembre 2019 : Thierry Gouby (Maire) et Régine Cohas (CCAS), sont allés souhaiter un joyeux anniversaire à M. Georges Massard à son domicile en compagnie de sa femme Lucie. Nous avons passé un agréable moment en leur compagnie. Ce couple a vu l'évolution de notre commune et nous avons appris plein de choses intéressantes. Le conseil de M. Massard est de cultiver l'amitié.



Lucie et Georges Massard et Thierry Gouby, Maire



Le 11 octobre par une belle après-midi ensoleillée nous nous sommes rendus chez Mme Marcelle Sauvignet au domicile de sa fille Michèle. Famille et amis étaient là pour fêter l'événement, et c'est autour de fleurs que nous avons profité de ce moment d'échange. Mme Sauvignet nous a ensuite chanté plusieurs chansons pour accompagner sa fille qu'elle ne manquait jamais d'aller voir lors des représentations de sa chorale.

Nous les remercions de nous avoir si bien accueilli ainsi que leurs familles pour ce siècle d'existence. Faut croire qu'il fait bon vivre sur Marcilly-le-Châtel.

Prochain évènement

Goûter spectacle
le samedi 15 février 2020



Marcelle Sauvignet et Régine Cohas, vice-présidente du CCAS

SCHÉMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE



Le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (S.C.D.E.C.I.), constitue une déclinaison au niveau communal ou intercommunal du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Ce schéma est une étude qui n'est pas soumis à un délai de réalisation. Les collectivités avaient jusqu'en 2019 pour prendre un arrêté D.E.C.I fixant l'inventaire des Points Eau Incendie (PEI) en prenant en compte les risques de la commune.

Le schéma est réalisé sur la base d'une analyse des risques d'incendie des bâtis et doit permettre au maire de connaître sur le territoire concerné :

- l'état de l'existant en matière de D.E.C.I.,
- les carences constatées et les priorités d'équipements,
- les évolutions prévisibles des risques (développement de l'urbanisation).

Le S.C.D.E.C.I. est réalisé afin de planifier les équipements de complément ou de renforcement de la défense extérieure contre l'incendie à partir d'un panel de solutions figurant dans le règlement départemental de D.E.C.I.

Le SDIS émet systématiquement un avis sur les schémas communaux avant qu'ils ne soient arrêtés par le maire ou le président de l'E.P.C.I.

Où en est la commune de Marcilly le Châtel ?

La commission D.E.C.I. s'est réunie à plusieurs reprises pour faire un état des lieux complets puis a rencontré le SDIS sur la commune pour présenter l'état des lieux et aborder la suite à donner.

Suite à cette visite, l'arrêté D.E.C.I de Marcilly le Châtel a été pris par M. Le Maire en décembre.

L'état des lieux étant fait, l'analyse de la couverture montre qu'il y a des zones où les Point Eau Incendie ne sont pas suffisamment alimentés par rapport aux nouveaux critères de débit / pression et des zones sont non couvertes. Le travail consiste maintenant à étudier secteur par secteur les meilleures solutions à envisager (Création d'une borne incendie si le réseau le permet, pose d'une bache de réserve avec l'équipement de prélèvement...) et programmer la mise en œuvre de ces solutions. L'ensemble de ces actions représente un coût élevé d'où l'importance d'étudier toutes les options.



Réserve à ciel ouvert avec colonne fixe d'aspiration



Réserve souple avec poteau d'aspiration

SOLUTION DES JEUX

1- ETOILE, BUCHE, CRECHE, CADEAUX, PERE NOËL, PAPILLOTE, CHOCOLAT, REVEILLON, BONNE ANNEE, MEILLEURS VŒUX, GUIRLANDE, BONNE SANTE, ILLUMINATIONS, NOUVEL AN

2- Revint; vingtaine; souint; alevins; bovins; vin; divin; tastevin; chavins; devin; écrivain; vint sur vint; pots de vin; Grévin; potévin; ravin; l'angevin; vain.

1ère voyelle	A	Titane	T
2020	AN	Est	TI
01	AN	Arriva	IT
Inutile	AIN	Nombre	TINGT
	VAIN		VINGT

4- 8 x 101 = 808 808 = 404 404 x 5 = 2020

5- VINCENT : 20 x 100 = 2000 DIVIN : 10 x 20 = 200 SANS VIN : 100 + 20 = 120 ou 100 x 20 = 2000

INFORMATION LOIRE FOREZ AGGLO

Dématérialisation des calendriers de collecte des déchets

Consciente de l'impact environnemental des déchets produits, Loire Forez agglomération a décidé de ne plus imprimer les calendriers de collecte en grande quantité. Ils ne seront donc plus distribués en boîte aux lettres. Désormais, les habitants peuvent consulter ou télécharger le calendrier de collecte de leur commune directement sur le site internet www.loireforez.fr, facilement accessible sur smartphone ou tablette. Quelques exemplaires papier seront néanmoins mis à disposition dans les mairies pour les personnes qui ne disposeraient pas d'accès à internet.

Le déploiement du très haut débit s'accélère

Pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 04 77 43 08 55.



Des aides pour rénover les logements

Loire Forez agglomération accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accès à la propriété dans l'ancien.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, sans rendez-vous de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h.

A l'antenne Loire Forez à Boën-sur-Lignon (17 rue de Roanne) : le 1^{er} jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information : Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – habitat.loireforez@soliha-loire.fr

Un plan climat, air, énergie pour agir pour l'environnement



Engagée dans une démarche « Territoire à énergie positive » et d'économie circulaire, Loire Forez agglomération a adopté en 2019 son plan climat air, énergie territorial (PCAET). Véritable feuille de route jusqu'à 2025, ce plan d'actions vise à limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi à développer la production d'énergies renouvelables locales. Il s'agit également de s'adapter aux effets du changement climatique et à minimiser son impact.

Certaines actions ont déjà été déclinées en 2019. Loire Forez propose une aide financière de 1000€ pour la **rénovation énergétique des logements** et accompagne les particuliers dans leur démarche avec la plateforme Rénov'actions 42. En matière de **déplacements**, l'Agglo poursuit ses actions de promotion du covoiturage. Afin d'encourager la **production d'énergie solaire**, Loire Forez propose aux particuliers une plateforme numérique gratuite, nommée « In sun we trust » et consultable en ligne (<https://loire.insunwetrust.solar/>), permettant de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Elle permet une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Parallèlement, les élus travaillent sur un **projet alimentaire de territoire** visant à favoriser l'approvisionnement en produits locaux des sites de restauration collective.

Ce programme d'actions volontaristes vient conforter la démarche Territoire à énergie Positive (TEPOS) engagée pour l'horizon 2050. L'ambition est de s'organiser pour tendre vers une autosuffisance territoriale, en couvrant au moins 75 % des besoins par des énergies renouvelables produites localement.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

OÙ EST SITUÉE LA BIBLIOTHÈQUE ?

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore...



Maison AMASIS
219 Rue du Pavé
42130 Marcilly-le-Châtel

Entrée de la bibliothèque
située derrière le bureau de
La Poste

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

Dans le cadre de notre inscription au sein du réseau Loire Forez, une enveloppe financière, calculée en fonction du nombre d'habitants de Marcilly-le-Châtel, a été allouée à notre bibliothèque. Ainsi, nous avons pu acheter de nombreux livres pour les enfants et pour les adultes. Nous avons privilégié les nouveautés afin de satisfaire au mieux nos lecteurs.

Ainsi, n'attendez plus, rendez-vous dès maintenant lors des permanences des mercredi, vendredi et samedi pour en profiter ! Nous vous souhaitons d'agréables moments de lecture.

APPEL À BÉNÉVOLES

Nous sommes une équipe dynamique et pleine d'enthousiasme pour faire vivre notre bibliothèque municipale. Nous aimerions élargir encore notre groupe car... plus on est de fous, plus on rit !... mais également pour accueillir les lecteurs dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, nous faisons appel aux bonnes volontés pour tenir des permanences, notamment le mercredi après-midi où nous avons le plaisir d'accueillir beaucoup de lecteurs et où nous n'avons pas toujours la possibilité d'être deux pour le faire.

Même si vous n'êtes pas disponible le mercredi et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous manifester lors des permanences ou par mail !

PRÊTS DES LIVRES

Rappel : Grâce à votre carte (gratuite !), vous pouvez emprunter des livres dans n'importe quelle bibliothèque au sein du réseau Loire Forez. Vous pouvez également les rendre indifféremment dans n'importe quelle bibliothèque.

Par exemple, vous pouvez emprunter un livre à Montbrison et le rendre à Marcilly-le-Châtel ou à Boën, ou à Marcoux, etc. et inversement !

CONTACTS

Permanences à la bibliothèque

Tél. : 04 82 77 48 20

Sites Internet

Maison AMASIS – 219 Rue du pavé
42130 MARCILLY-LE-CHÂTEL

Mail : biblio.marcilly@gmail.com

www.mediatheques.loireforez.fr

www.loire-mediatheque.fr

L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

**TOUS NOS VOEUX
POUR 2020 !**

C'est fait !

Les 47 élèves de maternelle ont fait la rentrée des classes dans le nouveau bâtiment. Confortables, lumineuses et pratiques, les deux nouvelles classes avec leurs toilettes et les couchettes attenantes sont vraiment très appréciées.

L'ensemble des 144 élèves de cette année peuvent également profiter, depuis le 25 novembre, d'une salle de sport et d'une cantine toute neuve.

L'équipe éducative :

Emmanuelle Chevailler, Laure De Nardin Bonnefoy, Carine Bartholin, Virginie Lombardin, Pauline Vernay, Patricia Rival et Laurent Troussieux constituent l'équipe pédagogique.

Ils sont aidés par Laurence Chazal et Nadège Marchat dans les classes maternelles. Employées par la mairie, elles gèrent également les temps de périscolaire aidées par Madeleine Bouchand qui s'occupe de la lourde tâche du ménage de l'école.

A la cantine Stéphanie Gaumon et Cécile Chazal se démènent pour nourrir environ 80 élèves.

Pour fêter la fin de l'année 2019 :

La compagnie Shagaï de Saint-André d'Apchon nous a organisé un bal autour des musiques du monde.



Beaucoup de projets vont venir compléter et illustrer les apprentissages de cette année scolaire, ils sont financés par le Sou des écoles alors n'hésitez pas à participer aux différentes animations et ventes de cette association pour le bien des plus jeunes habitants du village.

L'ECOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE



Liste des élèves de l'école
 plus le prénom est écrit gros,
 plus ce prénom est présent parmi les élèves.

SOU DES ECOLES**LE BUREAU**

Présidence : Dominique Murat et Audrey Grange

Trésorerie : Julie Peyret et Florence Grandpierre

Secrétariat : Lydie Giraud et Julie Couturier

**LES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020**

Le 6 décembre Le Sou des écoles était présent pour la **Saint-Nicolas**. Après un petit tour sous le chapiteau pour observer les différentes créations du **marché de Noël**, le Sou proposait des barbes à papa, des crêpes et des maquillages pour enfants qui ont connu un grand succès toute la soirée !



Spectacle de la
Volerie du Forez



De belles créations sur le Marché de Noël

Le 16 décembre les enfants de l'école ont eu la visite surprise du Père-Noël qui avait dans sa hotte un livre pour chacun d'eux

**Vendredi 17 JANVIER :**

Tirage au sort **SUPER TOMBOLA DE NOËL** dans la cour de l'école à 16H30

A gagner : Un séjour à Disneyland Paris d'une valeur de 500€

Vendredi 21 FEVRIER :

BOUM DU CARNAVAL à la salle des fêtes à partir de 18H.

Au PRINTEMPS :

VENTE de plants de fleurs et légumes produits par l' ESAT de Bussy-Albieux

Samedi 21 MARS :

VENTE DE BRIOCHES dans tout le village le matin

Merci de réserver un accueil chaleureux à nos enfants !

Dimanche 5 AVRIL :

LOTTO à la salle des fêtes à partir de 14H

Samedi 16 MAI :

REPAS- CONCERT en soirée à la salle des fêtes

Vendredi 5 JUIN : FÊTE DE L'ECOLE**Rappel :**

Le sou des écoles dispose de **10 tables**,
20 bancs

Tarif des locations :

5€ la TABLE
+ 2 BANCS

Contactez Franck GAILLARD
pour toute réservation
ou renseignements

FAMILLES RURALES

SCRABBLE

Dans notre commune, nous avons la chance d'avoir beaucoup d'activités dont le scrabble qui se déroule en deux parties en duplicata. C'est très sympa de se retrouver le mardi après-midi de 16h45 à 19h. On se rencontre dans la salle Amasis à droite de La Poste. Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous sommes 14 adhérents. Pour tous renseignements, je vous donne mes coordonnées étant responsable de cette activité :

Mme Marie-France Dumiller, 277 rue de Corbes, 42130 Marcilly le Châtel - Tel 09 50 35 73 12



Cours de pilates

PILATES ET FIT DANCE

Notre cours de Fit dance pouvant se prolonger de l'activité Pilates, si on en a envie, rencontre un véritable succès et rassemble environ 40 adhérentes enthousiastes portées par Laurence C. toujours aussi dynamique!



Cours de fit dance



Cours de fit dance

MAINTIEN EN FORME

Une douzaine de personnes prennent plaisir avec l'activité du maintien en forme, animé par Corine Odin, pour la deuxième année consécutive. Tout en douceur, ces cours contribuent à l'équilibre et la bonne humeur !. .. À la salle des fêtes les lundis après midi, des places sont encore disponibles.

Très important !!

pour les inscriptions et réinscriptions pour les activités, il y aura 3 permanences devant la salle des fêtes : les lundis 29 juin, 6 juillet, et 12 octobre de 17h45 à 19h, en plus de l'assemblée générale.

Les règlements se feront ces jours là, exclusivement, pour la carte et l'activité. Hormis ces dates aucune inscription ne sera plus possible.

Merci de prendre vos dispositions.

MARCHE DES VENDANGES

Le bureau des Familles Rurales remercie chaleureusement les nombreux bénévoles de la Marche des Vendanges. Grâce à eux cette manifestation a connu un grand succès en 2019 : presque 1000 marcheurs ont parcouru des sentiers débroussaillés et balisés, se sont ravitaillés sur 3 relais, ont pu se restaurer d'un repas chaud à l'arrivée et ont dégusté notre traditionnel pâté aux pommes confectionné sur place !

Venez rejoindre cette belle équipe, info auprès de Jean-Luc (06 19 31 30 68) ou Sandrine (06 43 04 27 19).

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

YOGA L'activité yoga se montre toujours au beau fixe, avec 3 groupes, lundi, mercredi et jeudi et plus d'une cinquantaine de yogis en tout. Nouveauté pour ce début d'année 2020, les cours se feront pour un meilleur confort à la salle d'évolution de l'école, toujours aux mêmes horaires.



ATELIER THÉÂTRE

Cette année l'atelier regroupe 31 enfants répartis en 3 groupes.

Un groupe de 14 enfants âgés de 7 à 11 ans le mardi de 17H à 18H, 8 enfants de 12 à 14 ans de 18H à 19H30 et les plus petits âgés de 3 à 6 ans au nombre de 9 le mercredi matin de 10H45 à 11H30.

Un temps "Conte de Noël" a été présenté le 17 décembre à la salle des fêtes devant les parents.

Une représentation sera proposée au public à la salle des fêtes le vendredi 12 juin à 20H30.

Grâce à de petits jeux, des impros, des mimes, les enfants progressivement s'habituent à s'exprimer avec leur corps tout entier.



Elèves de l'atelier théâtre

Le mercredi 24 juin de 15H à 17H le goûter découverte sera reconduit.

Pour tout renseignement : Valérie Delauche 06 41 41 31 38

CENTRE DE LOISIRS

ETE 2019 : du 8 au 26 Juillet 2019

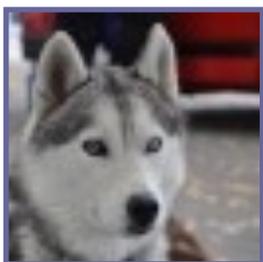
Nous avons renouvelé le contrat avec la directrice Marianne Devigne pour une 2^{ème} année.

Les familles se sont bien adaptées avec les inscriptions en ligne. Nous avons changé de traiteur et pris la société API de la Talaudière.

Le thème de la première semaine de l'accueil de loisirs était « La découverte du monde ».

Une sortie a eu lieu : une découverte du Vizezy avec Petite Rand'eau à Montbrison pour les grands et bowling pour les petits en co-voiturage et location mini bus. (22 Enfants inscrits). Nous avons aussi reçu en inter-centre Chalmazel.

La deuxième semaine, le thème était « Voyage dans le temps », avec 2 sorties : Salva Terra et Labyland à Haute-Rivoire avec un bus (27 enfants inscrits) puis inter-centre avec Chalmazel en TIL (28 Enfants inscrits). Une nuitée a été organisée au stade de Marcoux (15 enfants inscrits).



Enfin, la troisième semaine était sur le thème « Sportif en herbe » avec une sortie Escalade en inter centre avec Chalmazel sur le lieu de Rocher Olme à Chalmazel, en TIL. (30 inscrits).

Un jeu de piste sur les activités réalisées durant ces 3 semaines a été présenté aux parents le vendredi 26.

Nous avons également proposé en parallèle, un camp Handicap même pas peur à Roanne (1 enfant) nous avons dû le transférer à une autre structure en partenariat avec le département de la Loire, le stage foot (2 enfants) et le camp « prend l'air » organisé par Marianne à

Ste Sigolène avec Cani rando, pêche et Trottinette (12 enfants).



DON DU SANG

2 dates à retenir pour le don du sang, 22 juin et 19 octobre 2020, toujours à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel. Vous êtes nombreux à vous investir pour ce bel élan de générosité et nous vous en remercions.

COMITE DES FETES

Rétrospective de l'année 2019



- Nous avons débuté l'année avec le troc plante, nous n'avons pas eu une grosse affluence, mais certains habitués des trocs plantes étaient présents.
- Le lundi de pentecôte, avec les commerçants nous souhaitons organiser une brocante sur le thème de la musique. La manifestation n'a pu avoir lieu suite aux mauvaises conditions météo.
- En juillet nous avons organisé la fête patronale ; lors du concours de pétanque, nous avons eu une grosse affluence avec 124 doublettes.

Sur la journée du samedi, nous n'avons pas d'animation, à part les classards qui effectuaient le passage des brioches.

Nous souhaitons remercier les habitants de la commune, pour le bon accueil réservé aux classards lors du passage des brioches.

On peut regretter l'absence du feu d'artifice, que l'on n'a pas pu tirer à cause de la sécheresse.

Le dimanche matin, nous avons eu la présentation des différents chars, cette année, le thème était les métiers, suivis par le vin d'honneur offert par la mairie.

L'après-midi a eu lieu le défilé de chars accompagné de la Banda VERINI de VERINIEUX. Encore une fois, les chars étaient d'une grande qualité. Le seul regret, c'était le nombre (5 chars). Pour 2020 il faudrait 1 ou 2 chars de plus. Le thème pour 2020 n'a pas encore été choisi.

Le comité des fêtes souhaite remercier aussi toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des différents chars et Jean-Yves COUCHAUD qui a animé tout au long de la journée.

Le dimanche soir, nous avons servi 440 repas, et la fête s'est terminée avec le bal Musette animé par Maurice MOINE.



Les hameaux du BOURG
et du GIPON avec le char
des Vignerons

- En octobre, nous avons organisé pour la deuxième année le salon du bien-être, cette année le salon était organisé sur 2 jours, nous avons eu 32 exposants et environ 600 visiteurs. Une bonne participation et les exposants étaient satisfaits de l'organisation et des contacts qu'ils ont pu avoir tout au long du week-end.

- Le 6 décembre a eu lieu la St NICOLAS. Cette manifestation est organisée par les commerçants, le sou des écoles, la mairie et le comité des fêtes. Les organisateurs étaient satisfaits de la soirée avec une bonne participation des villageois. Les enfants et les adultes ont pu apprécier le spectacle réalisé par Stéphane MEYER de la Volerie du Forez. St Nicolas et le père Fouettard étaient bien présents et même le père Noël avait pu se libérer ce qui faisait le bonheur des enfants avec la remise des papillotes. Cette année, le sou des écoles avait relancé le marché de Noël, une dizaine d'exposants étaient présents sous le chapiteau. Les enfants ont aussi apprécié la promenade en calèche, la soirée s'est terminée avec le tir du feu d'artifice que l'on n'avait pas pu tirer lors de la fête patronale.

LES MEMBRES DU COMITE



Les membres du comité des fêtes, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020.



St NICOLAS avec son panier de sucres d'orges et le père FOUETTARD et son martinet !

Les dates à retenir pour 2020

- L'assemblée générale du comité des fêtes le vendredi 7 février à la salle des fêtes
- La fête patronale les 17-18 et 19 juillet 2020
- Le salon du Bien-être les 17 et 18 octobre
- Le 4 décembre la St Nicolas

LE CLUB DE FOOT E.S.C.M

Pour la saison 2019 / 2020 l'effectif du club est de 175 licenciés.

Nous avons une ou plusieurs équipes dans chaque catégorie.

En Seniors : 2 équipes

En U18 : 1 équipe

En U15 : 2 équipes

En U13 : 2 équipes

En U11 : 1 équipe

En U9 : 1 équipe

En U7 : 3 équipes



Notre équipe Seniors 1 évolue en Division 2 de district.

L'année dernière, elle évoluait en Division 1, nous sommes descendus d'une division.

Pour cette nouvelle saison l'effectif est plus jeune, car certains joueurs (*plus âgés*) ont souhaité arrêter pour aller jouer en Foot Loisirs.

Les nouveaux entraîneurs et dirigeants des Seniors sont Benoit BRUNON, Julien DELAUCHE et Stéphane COUCHAUD. Après un début de saison difficile, les 2 équipes commencent à prendre leurs marques, l'ambiance au sein du groupe est bonne et les entraînements sont très suivis par les joueurs, les entraîneurs font un excellent travail.

L'objectif de cette saison, c'est de se maintenir en Division 2 tout en intégrant les jeunes dans l'équipe.

Notre équipe Seniors 2 évolue en Division 4 de district

Elle est dirigée par Stéphane COUCHAUD. L'objectif de l'équipe est aussi le maintien dans cette division.

L'équipe U18 est entraînée et dirigée par Patrice GIRAUDIER, l'effectif est de 16 joueurs, les matches ont lieu sur le terrain de Marcilly le samedi après-midi. L'effectif est réduit, mais le groupe est super motivé. La plupart des joueurs jouent ensemble depuis qu'ils ont commencé le foot (*depuis l'âge de 6 ans*).

Les résultats du début de saison sont très satisfaisants.

En U15, nous avons 2 équipes. En début de saison le club de BOEN nous a sollicité pour faire une entente car ils n'avaient pas assez de joueurs pour créer une équipe U15.

Cette entente nous a permis de faire évoluer une équipe au niveau supérieur.

Le début de saison est très positif, puisqu'une équipe U15 fini 1^{ère} de sa poule et la deuxième fini 3^{ème} de sa poule. De plus, une équipe est toujours qualifiée en coupe de la Loire.

L'équipe 1 est dirigée par Thomas REGEFFE (éducateur au sein de l'ESCM) et l'équipe 2 est dirigée par Wilfrid LEMHAN du club de BOEN

Les matchs de l'équipe 1 ont lieu sur le terrain de MARCILLY

Les matchs de l'équipe 2 ont lieu sur le terrain de BOEN

En U13, nous avons 2 équipes.

Les entraînements sont dirigés par Joël PERBET et Michael LAURENT le mercredi après-midi.

Pour les matches du samedi après-midi, une équipe est dirigée par Michael LAURENT et l'autre par Florian CAMPIDELLI.

En U11 l'équipe est entraînée et dirigée par Bruno JACQUEMONT

En U9 l'équipe est entraînée par Thomas REGEFFE, Alain PEYRET et dirigée par Martin ROCHE pour les matchs.

En U7 les entrainements sont dirigés par Alain PEYRET et Thomas REGEFFE et les rencontres sont encadrées par Thomas REGEFFE et J-Luc MALLET



Vous pouvez suivre la saison de l'ESCM sur le site internet du club avec les commentaires des dirigeants le lendemain des rencontres.

<https://www.champdieumarcilly.com/>

Si vous souhaitez pratiquer le foot, veuillez contacter le président Alain PEYRET au 06/19/43/12/18.

Nous souhaitons remercier les sponsors locaux pour leurs publicités sur nos calendriers.

A l'occasion de la fête du boudin de cette année, le président de l'ESCM a été intronisé "Chevalier du boudin".



A gauche : Gérard MANDAROUX Vice-président

Au milieu : Alain PEYRET Président

A droite : Maurice BEAL Vice-président

Quelques dates à retenir :

Soirée du Foot (repas dansant) le 08/02/2020

Soirée théâtre à Pralong le 29/02/2020

Brocante à Champdieu le 26/04/2020

Pétanque à Marcilly-le-Châtel le 12/09/2020

Les membres de l'ESCM vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

GROUPE VOCAL



Groupe Vocal



Notre groupe reste stable. De nouvelles recrues nous ont rejoints, d'autres choristes sont partis.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20h30 à la salle d'évolution de l'école (*sauf pendant les vacances scolaires*).

Il ne faut surtout pas oublier son siège et sa bonne humeur.

Le samedi 19 octobre 2019, devant une assistance nombreuse nous avons chanté à Bussy Albieux pour le Bussython, « La Cantate du triolet » de Mizérieux y participait aussi.

Le dimanche 21 juin 2020, la chorale « En Cad'Ance » nous a conviés à une rencontre qui se déroulera dans le site féérique du volcan de Montpeloux à Saillant (Puy de Dôme).



Vendredi 17 avril 2020 : 18^{ème} Rencontre musicale

à 20h30 à l'église St Cyr de Marcilly

avec la participation de 2 autres chorales :

La Boîte à chansons de St Georges en Couzan

La Chorale aux mille couleurs de Chevrières

Venez nombreux. Entrée gratuite.

AMICALE BOULES DES ECUREUILS

Une doublette aux championnats de France.....



Pascal Larue et Jérôme Grange

Au printemps dernier, comme chaque année, se sont déroulés les éliminatoires pour se qualifier aux différents championnats de France.

Et cette année, la doublette composée de Jérôme Grange et Pascal Larue a réussi à se qualifier pour le championnat de France en catégorie M3 (Masculin 3^e Division) qui s'est déroulé les 6 et 7 juillet dernier.

Après avoir franchi l'obstacle des éliminatoires du secteur Montbrionnais puis celui des éliminatoires départementaux, ils se sont retrouvés à Compiègne dans l'Oise pour participer au 46^e Championnat de France de la catégorie en compagnie de 47 autres doublettes.

Au sein d'une poule de 3 équipes, ils se sont inclinés d'entrée contre une équipe de Port La Nouvelle (66). Mais la victoire face aux joueurs de La Baule (44) leur a permis de terminer deuxième de la poule et de poursuivre la compétition.

En 16^e de finale le samedi soir, ils ont battu une doublette de l'Aisne.

Malheureusement, la journée du dimanche a commencé comme celle du samedi avec une défaite contre une équipe de Vichy. Et là, il n'y avait plus de joker. La compétition s'est donc arrêtée en 8^e de finale sur un parcours tout à fait honorable vu le niveau relevé de la compétition.

.....et une quadrette victorieuse à Vichy.

Le dernier week-end d'août avait lieu le grand prix bouliste de la ville de Vichy et dans la catégorie M3, une équipe de Marcilly s'est particulièrement distinguée puisqu'elle a tout simplement remporté l'épreuve. Cette quadrette était composée de Jérôme Grange, Gérard Chazal, Pascal Popier et Pascal Larue.

Après avoir remporté 3 parties le samedi et un aller-retour Vichy-Marcilly, ils se sont retrouvés le dimanche matin face au double tenant du titre qu'ils ont battu difficilement.

Ils se sont ensuite imposés en demi-finale face à une équipe de Bourgoin-Jallieu puis en finale contre des drômois de Tain l'Hermitage et se sont vu remettre le challenge de la ville de Vichy.



Jérôme Grange, Gérard Chazal, Pascal Popier et Pascal Larue

LES JEUX DE L'ÉCUREUIL PAR ROBERT DURIS

1. De 2019 à 2020

Composer des mots et des expressions familières utilisés au moment de ce changement d'année, à partir des lettres des mots ci-dessous.

Ex. : PAS + NI → SAPIN (Chaque tiret correspond à une lettre)

ILE + OTE → _____

CHER + CE → _____

NEPE + ROLE → _____/ _____

CHAT + LOCO → _____

ABONNE + NENE → _____/ _____

DILUE + RANG → _____

MILLION + SUINTA → _____

CHU + BE → _____

AUX + DECA → _____

PALOT + PILE → _____

LIVRE + NOEL → _____

LIEUX + LOUVE + MERS → _____/ _____

BANNE + NOTES → _____/ _____

VLAN + NOUE → _____/ _____

2. 2020 année des vin.....

Compléter le texte ci-dessous en plaçant les mots suivants à la bonne place (chaque tiret correspond à une lettre) : ravin, vin, devin, pots de vin, Grévin, poitevin, écrivain, chauvins, alevins, tastevin, bovins, souvint, revint, vingtaine, divin, vain, angevin, vingt sur vingt.

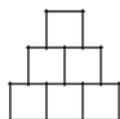
Le jour où il _____ dans son petit village, il y a une _____ d'années, il se _____ du bon vieux temps. Des moments de pêche dans le ruisseau voisin où les _____, nombreux, jouaient gentiment. Des petits bouts de pré où rumaient consciencieusement quelques _____. Des vendanges où l'on récoltait dans la joie le raisin pour élaborer notre _____ : les Côtes du Forez. C'était _____ ! Le _____ à la main, on le goûtait avidement. Très _____ ; pas besoin d'être _____ on le trouvait toujours bien ! ni _____ pour le célébrer. On lui attribuait toujours la note de _____.

Dans les caves, parfois voutées, au bistrot du coin, autour de _____, éclusés jusqu'à la lie ; les degrés finissaient par faire leurs effets. Grisés, un peu pompettes, on refaisait le monde, on se voyait trônant au musée _____, ramant sur le marais _____, chancelant au bord d'un _____.

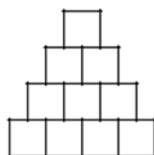
Heureusement, souvent l' _____ avec son cortège d'étoiles, sa douceur, son soutien : ce n'était pas en _____. Alors le marchand de sable passait !!!

3. Pyramides des vin... à compléter :

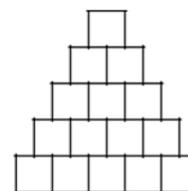
3ème voyelle
Branché
Brevage



1ère voyelle
2020
01
Inutile



16ème consonne
Titane
Est
Arriva
Nombre



4. A tue-tête !

Combien fait le quintuple de la moitié de huit fois 101 ?

5. Remue méninges !

Combien font phonétiquement ?

VINCENT

DIVIN

SANS VIN

ETAT CIVIL

MARIAGES

- Ludivine Chrystelle MATTAFIRI et Vincent DUPUY 18 mai 2019 ❶
- Estelle DINOT et Béatrice Astrid Alexandra CORNET 31 juillet 2019 ❷
- Julie Graciela Cathy LOMBARDI et Steve Maurice PLESSIS 31 août 2019 ❸
- Céline Marie Alice GOURBIERE et Didier Laurent ROCHIGNEUX 31 août 2019 ❹
- Caroline Fernande Félicienne Andrée HORTAL et Guillaume Jean Pierre MOULIN 14 septembre 2019 ❺
- Karine MOUA et Cédric Yvan DEVILLE 14 septembre 2019 ❻
- Gaëlle Simone Nivea GOVAËRT et Etienne René Marie GRENIER 21 septembre 2019 ❼



NAISSANCES

M.	Joshua Sacha Bernard	TEYSSIER DESPREAUX	06/01/2019
M.	Nahim	AMAROUCHE	29/01/2019
Mlle	Maud	MURAT	07/03/2019
Mlle	Elézia Marie	MARTINS	13/03/2019
Mlle	Lison Alix	DURAND	26/03/2019
M.	Antoine	MENUT	29/03/2019
Mlle	Louise	CHARBONNIER RODAMEL	09/05/2019
Mlle	Lounna Ingrid Christopher	MARJOLLET	27/06/2019
M.	Marcus Jean	MENUT PALLEY	07/07/2019
M.	Nolan	BRUN	10/07/2019
Mlle	Eva	MONIER	30/07/2019
Mme	Janis Véronique Yvonne	BERTHET	17/11/2019
M.	Raphaël	GARON	28/12/2019

DECES

- BALMET Eric Claude Maurice 7 juin 2019 MARCILLY-LE-CHATEL
- BAUD Marie Suzanne veuve LOUBARESSE 11 mai 2019 MARCILLY-LE-CHATEL

Transcription de décès

- MOULIN Marc Etienne 9 août 2019 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
- PICHON Antoine Auguste 4 juillet 2019 MONTBRISON
- SANTARELLI Louise Ida Maria épouse THEVENON 17 décembre 2019 MONTBRISON

Retrouvez nous sur le web !
www.marcilly-le-chatel.fr

DATES À RETENIR

Vendredi 7 février **Assemblée Générale** Comité des Fêtes
Samedi 8 février **Repas dansant** ESCM
Samedi 15 février **Goûter spectacle** du CCAS 14h30 salle des fêtes
Vendredi 21 février **Boum du carnaval** 18h salle des fêtes Sou des écoles
Samedi 29 février **Soirée théâtre** à Pralong ESCM
Dimanche 15 mars **Elections municipales**
Jeudi 19 mars **Cérémonie du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie** 11h
Samedi 21 mars **Vente de brioches** Sou des écoles
Dimanche 22 mars **Elections municipales**
Dimanche 5 avril **Loto** 14h salle des fêtes Sou des écoles
Vendredi 17 avril **Rencontre musicale** 20h30 à l'Eglise St Cyr Marcilly
Dimanche 26 avril **Brocante** ESCM à Champdieu
Vendredi 8 mai **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945** 11h
Samedi 16 mai **Repas-Concert** Sou des écoles à la salle des fêtes
Vendredi 5 juin **Fête de l'école**
Vendredi 12 juin **Représentation Atelier théâtre** 20h30 salle des fêtes Familles Rurales
Dimanche 21 juin **Groupe vocal** à Saillant (Puy de Dôme)
Lundi 22 juin **Don du sang** à la salle des fêtes Familles Rurales
Mercredi 24 juin **Goûter découverte Atelier théâtre** 15h-17h Familles Rurales
17 - 18 - 19 juillet **Fête patronale**
Samedi 12 septembre **Pétanque** ESCM à Marcilly
Dimanche 20 septembre **Marche des vendanges** Familles Rurales
17 - 18 octobre **Salon du Bien-être** salle des fêtes Comité des fêtes
Lundi 19 octobre **Don du sang** salle des fêtes Familles Rurales
Vendredi 4 décembre **Saint Nicolas**

MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à 18h30

Téléphone : 04 77 97 40 80



marcillym@wanadoo.fr

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.marcilly-le-chatel.fr et recevez par mail les dernières nouvelles de la commune!

L'écureuil, Journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel
Directeur de publication : Thierry Gouby - Imprimé par nos soins
Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel
Tirage : 670 exemplaires
Photo de couverture : Atelier Padgom www.padgom.com



Prochain Ecureuil : juillet 2020

Vous souhaitez communiquer avec l'écureuil...



ecureuil_marcillylechatel@orange.fr